

COMMUNIQUE DE PRESSE

Eramet et Comilog signent avec l'Etat Gabonais un accord de cession du gisement de Mabounié

Le vendredi 19 novembre 2022, le Délégué Général du Groupe Eramet en Afrique et l'Administrateur Directeur Général de la Comilog ont signé, avec les ministres des mines et de l'économie du Gabon, un accord de rétrocession du gisement polymétallique de niobium de Mabounié, en présence de madame le Premier ministre, Rose Christiane OSSOUKA.

Cette signature permet d'obtenir un accord gagnant-gagnant pour les deux partenaires liés par des relations historiques.

Pour l'État gabonais, qui récupère ce gisement polymétallique - niobium, tantale, phosphate, uranium et terres rares - situé à quelques kilomètres de Lambaréné, cela lui permet de renforcer l'essor du secteur minier gabonais.

Pour Eramet et sa filiale Comilog, cette cession s'inscrit dans la stratégie de recentrage du Groupe dans les métaux du développement économique et ceux de la transition énergétique.

Après plusieurs années d'études réalisées, le projet est aujourd'hui à un stade de maturité avancé permettant à un partenaire spécialisé dans la valorisation de ces métaux de se positionner.

Dans le cadre du processus de cession, une due diligence a été conduite et l'ensemble des actifs matériels et immatériels ont été cédés à l'État gabonais.

Contacts Presse :

communication@eramet-comilog.com

<https://comilog.eramet.com/>